



Nancy, vendredi 3 septembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05038

Pris en application :

Décision du directeur général de VNF par délégation du conseil d'administration

Chômages**Canal de la Meuse - secteur aval****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- à partir du 11/10/2021 à 07:00 au 21/11/2021 à 19:00**

- o **Canal de la Meuse (ex Canal de l'Est, branche Nord)**
entre les pk 7.100 (écluse n°58 des trois fontaines) et pk 94.788 (écluse n°40 de Dom le Menil)

Commentaire :

Conformément à la décision du directeur général des Voies Navigables de France du 26/07/2021, mesdames et messieurs les usagers de la voie d'eau sont avertis de la mise en chômage de la partie aval du canal de la Meuse à compter du **11 octobre 2021**.

Afin d'avoir quitté le secteur chômé pour le **10 octobre 2021** à l'heure de fermeture à la navigation, les bateaux en transit ne devront plus franchir :

- l'écluse n° 58 des trois fontaines dans le sens montant et l'écluse n°40 de Dom le Menil dans le sens avalant **après le jeudi 07 octobre 2021 à 19 heures.**

Les usagers stationnés dans les haltes de ce secteur et souhaitant échapper avant la période chômée doivent également respecter les dates mentionnées ci-dessus.

Service(s) à contacter :

ADVE Nancy, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.17.01.01 - Fax : 03.83.17.01.30

Arrondissement Environnement Maintenance Exploitation, 169, rue de Newcastle, CS 80062, 54036 NANCY CEDEX

Tél : 03.83.95.30.01 - Fax : 03.83.95.30.02

UTI Meuse Ardennes, 2, avenue de Montcy-Notre-Dame, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03 24 33 20 48 - Fax : 03 24 59 13 12

Date limite d'affichage :

22/11/2021

Directeur Adjoint

Signé

Antoine VOGRIG